

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 janvier 2025

Présents : M. BERTHELOT Aurélien, M. PERE Michaël, M. GUERIN Alain, Mme DAVID Alexandra, M. FLUTRE Patrice, M. LYS Pascal, M. PESQUERA Juan, Mme JOUSSET BOUCHERIT Nathalie, M. ANTUNES Mickaël,

Absente : Mme RALITE Séverine

Absente excusée : Mme ROBINAUD Alexandra,

Pouvoir : Mme ROBINAUD Alexandra donne pouvoir à M. FLUTRE Patrice

Convocation : le 13 janvier 2025

Secrétaire de séance : M. FLUTRE Patrice

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

I - DELIBERATIONS :

1- Approbation du compte-rendu du 25 novembre 2024 :

Le compte rendu du 25 novembre 2024 est approuvé à l'unanimité.

2- Investissements avant vote du budget :

Monsieur le Maire indique à l'Assemblée qu'en l'absence de budget voté au 1^{er} janvier de l'année en cours, il est possible d'engager les dépenses d'investissement jusqu'à 25 % de l'année N-1

Sur présentation de Monsieur le Maire ;

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité (10 voix pour) et :

- autorise à engager des dépenses jusqu'à la somme de 65 000 € suivant la ventilation prévue.

3- DM n° 2 – Voirie le Pré de Saint Simon :

Monsieur le Maire explique que, pour intégrer la voirie du lotissement « Le Pré de Saint Simon » dans l'actif de la commune, des écritures d'ordre sont nécessaires.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité (10 voix pour).

- accepte la DM n°2- Voirie « Le Pré de Saint Simon » pour un montant équilibré tant en recette qu'en dépense pour la somme de 6.636 €

4- Mise à jour RIFSEEP :

Monsieur de Maire propose d'ajouter à la liste des bénéficiaires les agents contractuels de la filière technique tant pour l'IFSE que le CIA.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité (10 voix pour).

- Accepte d'intégrer les agents contractuels de la filière technique au régime indemnitaire tant pour l'IFSE que pour le CIA.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.